

États financiers

31 décembre 2024

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du
Fonds équilibré Canso Lysander (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Le 26 mars 2025

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

États financiers au 31 décembre 2024

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 9 Notes annexes

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

États de la situation financière

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	139 717 132 \$	84 142 873 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	980 776	1 125 697
Remboursements à recevoir	2 832	1 081
Intérêts courus	343 061	193 802
Dividendes à recevoir	157 394	31 491
Montant à recevoir des courtiers en placement	–	7 522
Souscriptions à recevoir	124 975	458 432
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	–	33 790
Total de l'actif	141 326 170 \$	85 994 688 \$
Passif		
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	42 564 \$	– \$
Charges à payer	146 151	83 237
Montant à payer à des courtiers en placement	921 904	1 093 477
Rachats à payer	68 972	18 163
Total du passif	1 179 591 \$	1 194 877 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	140 146 579 \$	84 799 811 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	31 333 584 \$	16 981 056 \$
Série F	108 812 995	67 818 755
Total de l'actif net	140 146 579 \$	84 799 811 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	1 457 643	888 200
Série F	4 583 326	3 224 978
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	21,50 \$	19,12 \$
Série F	23,74	21,03
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	124 384 424 \$	79 365 017 \$

États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	1 324 130 \$	957 449 \$
Revenu de dividendes	1 169 169	901 651
Autres revenus	14 204	10 307
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	3 934 601	(551 837)
Profit net (perte nette) de change réalisé	(71 892)	(8 476)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	(21)	164
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme	(76 354)	30 441
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	10 561 024	5 776 781
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	16 854 861 \$	7 116 480 \$
Charges		
Frais de gestion	1 152 160 \$	643 624 \$
Frais d'administration du Fonds	49 252	27 762
Frais de dépôt	28 776	18 632
Frais de garde	7 556	3 613
Coûts de transaction	6 172	10 204
Honoraires d'audit	5 240	1 974
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	4 793	4 843
Charge (économie) liée aux droits réglementaires	847	(50)
Frais juridiques	727	872
Frais liés au comité d'examen indépendant	355	314
Frais bancaires	30	36
Charge (économie) liée à la TVH	(5 345)	(2 422)
Total des charges d'exploitation	1 250 563 \$	709 402 \$
Retenue d'impôt	70 536 \$	39 178 \$
Total des charges d'exploitation nettes	1 321 099 \$	748 580 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	15 533 762 \$	6 367 900 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	3 175 451 \$	1 092 043 \$
Série F	12 358 311	5 275 857
Variation du total de l'actif net	15 533 762 \$	6 367 900 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	2,71 \$	1,73 \$
Série F	3,16	2,01

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	84 799 811 \$	45 999 635 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	15 533 762	6 367 900
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(1 167 231) \$	(1 058 466) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(8 966)	(7 667)
À partir des gains en capital nets	(1 056 928)	–
Total des distributions	(2 233 125) \$	(1 066 133) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	15 583 392 \$	10 218 703 \$
Série F	47 166 168	30 979 883
Produit total	62 749 560 \$	41 198 586 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(4 336 701) \$	(1 505 998) \$
Série F	(18 286 866)	(7 113 630)
Coût total	(22 623 567) \$	(8 619 628) \$
Distributions réinvesties		
Série A	320 792 \$	81 937 \$
Série F	1 599 346	837 514
Total des réinvestissements	1 920 138 \$	919 451 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	55 346 768 \$	38 800 176 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	140 146 579 \$	84 799 811 \$

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	16 981 056 \$	7 206 369 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	3 175 451	1 092 043
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(150 442) \$	(111 998) \$
À partir des gains en capital nets	(239 964)	–
Total des distributions	(390 406) \$	(111 998) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
	15 583 392 \$	10 218 703 \$
Coût des parts rachetées		
	(4 336 701)	(1 505 998)
Distributions réinvesties		
	320 792	81 937
Total des opérations sur les parts rachetables	11 567 483 \$	8 794 642 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	14 352 528 \$	9 774 687 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	31 333 584 \$	16 981 056 \$

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	67 818 755 \$	38 793 266 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	12 358 311	5 275 857
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(1 016 789) \$	(946 468) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(8 966)	(7 667)
À partir des gains en capital nets	(816 964)	–
Total des distributions	(1 842 719) \$	(954 135) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
	47 166 168 \$	30 979 883 \$
Coût des parts rachetées		
	(18 286 866)	(7 113 630)
Distributions réinvesties		
	1 599 346	837 514
Total des opérations sur les parts rachetables	30 478 648 \$	24 703 767 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	40 994 240 \$	29 025 489 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	108 812 995 \$	67 818 755 \$

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

Tableaux des flux de trésorerie

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Pour les exercices clos les		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	15 533 762 \$	6 367 900 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	–	164
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	(3 934 601)	551 837
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	(10 554 852)	(5 766 577)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	21	(164)
Achat de placements	(94 742 141)	(60 004 689)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	53 657 335	23 004 120
Charges à payer	62 914	32 002
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	42 564	–
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	33 790	(30 441)
Intérêts courus	(149 259)	(97 687)
Dividendes à recevoir	(125 903)	(1 573)
Montant à recevoir des courtiers en placement	7 522	108 527
Montant à payer à des courtiers en placement	(171 573)	1 093 477
Remboursements à recevoir	(1 751)	(228)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(40 342 172) \$	(34 743 332) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(312 987) \$	(146 682) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	63 083 017	40 910 596
Montants payés au rachat de parts rachetables	(22 572 758)	(8 618 137)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	40 197 272 \$	32 145 777 \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(21) \$	– \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(144 900)	(2 597 555)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	1 125 697	3 723 252
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	980 776 \$	1 125 697 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	1 174 871 \$	859 762 \$
Dividendes reçus	1 043 266	900 078
Retenue d'impôt	70 536	39 178
Intérêts versés	30	36

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2024

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions canadiennes (19,0 %)		
574 400 Aegis Brands Inc.	2 184 866 \$	219 708 \$
79 300 Air Canada	1 264 344	1 765 218
35 650 Groupe AtkinsRéalis inc.	1 139 427	2 718 669
54 700 BCE Inc.	2 563 536	1 822 604
112 324 Bird Construction Inc.	738 894	2 927 163
8 928 Bombardier Inc.	233 511	872 712
195 000 Canfor Pulp Products Inc.	1 091 287	148 200
71 700 Cenovus Energy Inc.	547 766	1 562 343
149 500 Cineplex Inc.	1 432 153	1 823 900
33 800 Empire Co Ltd., cat. A	1 122 468	1 483 482
29 023 Enbridge Inc.	1 235 274	1 770 693
3 455 958 FLINT Corp.	1 210 380	86 399
11 900 Linamar Corp.	475 156	675 801
17 300 Magna International Inc.	1 116 959	1 039 384
76 346 Société Financière Manuvie	1 500 767	3 371 439
78 571 MDA Space Ltd.	1 099 994	2 320 202
10 940 Ovintiv Inc.	93 356	637 036
1 131 Postmedia Network Canada	2 375	1 470
41 900 Transcontinental inc., cat. A	731 789	778 083
5 802 X-Spectrum 1 Inc.	22 865	1 567
9 505 X-Spectrum 2 Inc.	13 592	–
50 984 Pages Jaunes Limitée	718 200	604 160
Total	20 538 959 \$	26 630 233 \$
Titres à revenu fixe canadiens (48,7 %)		
152 388 407 International Inc. (amort.), 6,75 %, 27 juillet 2039	181 066 \$	176 896 \$
487 000 407 International Inc., 4,54 %, 9 octobre 2054	486 523	486 532
109 000 407 International Inc., garanties de rang inférieur, 7,125 %, 26 juillet 2040	167 942	134 826
446 000 Air Canada, 4,625 %, 15 août 2029	434 516	443 491
56 000 Air Canada, 4 %, 1 ^{er} juillet 2025, 144A (\$ US)	87 720	90 295
1 500 000 AltaLink LP, 4,462 %, 8 novembre 2041	1 489 035	1 487 584
300 000 AltaLink LP, 4,742 %, 22 mai 2054	300 000	309 718

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2024

Titres à revenu fixe canadiens (48,7 %)			Titres à revenu fixe américains (48,7 %)		
Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<i>(suite)</i>					
140 000	Bell Canada, 4,75 %, 29 septembre 2044	126 776	357 300	Nav Canada (amort.), 7,56 %, 1 ^{er} mars 2027	374 541
1 042 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, obligations de sociétés, 4,246 %, 20 mars 2034	1 046 279	1 376 000	Pembina Pipeline Corp., 4,54 %, 3 avril 2049	1 251 359
460 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, billets non garantis de premier rang, 4,442 %, 15 novembre 2034-35	459 982	209 000	Pembina Pipeline Corp., 4,75 %, 26 mars 2048	196 408
10 000	Bombardier Inc., 7,35 %, 22 décembre 2026	7 000	335 000	Pembina Pipeline Corp., 5,67 %, 12 janvier 2054	359 582
23 989 000	Canada, 0,25 %, 1 ^{er} mars 2026	22 169 714	200 000	Banque Royale du Canada (cat. 1 supplémentaires), 3,65 %, 24 novembre 2026- 2081	179 786
20 765 000	Canada, 0,5 %, 1 ^{er} décembre 2030	17 743 451	108 000	Banque Royale du Canada, 4,642 %, 17 janvier 2028	111 417
7 050 000	Canada, 0,5 %, 1 ^{er} septembre 2025	6 664 064	351 000	Banque Royale du Canada, obligations de sociétés, 4,109 %, 22 décembre 2025	354 167
87 000	Canada, 5,0 %, 1 ^{er} juin 2037	102 637	700 000	Banque Royale du Canada, obligations de sociétés, 4,256 %, 21 décembre 2026	713 258
95 000	Cineplex Inc., 7,625 %, 31 mars 2029, 144A	96 231	40 000	Banque Royale du Canada, obligations à taux variable, 29 juin 2085 (LIMEAN trimestriel +25) (\$ US)	53 018
176 000	Cogeco Communications Inc., 2,991 %, 22 septembre 2031	147 579	383 000	Banque Royale, billets non garantis de premier rang, 4,464 %, 17 novembre 2034-35	389 791
134 000	Cogeco Communications Inc., 5,299 %, 16 février 2033	134 000	50 000	SNC-Lavalin, 7 %, 12 juin 2026	52 012
534 000	Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028, Reg. S	351 241	124 000	Sobeys Inc., 5,79 %, 6 octobre 2036	128 353
348 000	Enbridge Inc., 4,57 %, 11 mars 2044	311 972	101 000	Sobeys Inc., 6,06 %, 29 octobre 2035	106 408
35 000	Enbridge Inc., 4,87 %, 21 novembre 2044	31 648	309 000	Sobeys Inc., 6,64 %, 7 juin 2040	346 132
1 115 000	Enbridge Inc., 6,51 %, 9 novembre 2052	1 323 706	888 000	Banque TD, 4,477 %, 18 janvier 2028	911 138
132 335	FLINT Corp., 8 %, 14 octobre 2027	132 336	1 700 000	TransCanada Pipelines, 3,8 %, 5 avril 2027	1 707 030
36 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 7,375 %, 12 mai 2026	36 000	257 000	TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 15 mai 2067 (LIBOR trimestriel +221) (\$ US)	348 657
123 000	GE Capital Canada, 5,73 %, 22 octobre 2037	125 645	3 000 000	Union Gas Ltd, 4,2 %, 2 juin 2044	2 828 730
222 000	Hydro One Inc., 4,46 %, 27 janvier 2053	225 463	92 000	Vidéotron ltée, billets de premier rang, 5,625 %, 15 juin 2025	92 331
385 000	Loblaws, 6,50 %, 22 janvier 2029	422 807	635 000	VW Credit Canada Inc., 4,49 %, 19 novembre 2029	641 762
200 000	Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 3,375 %, 19 juin 2026-2081	200 000	Total	66 596 868 \$	68 211 347 \$
545 000	Maritime Link Financing Trust (amort.), 4,048 %, 1 ^{er} décembre 2052	544 984	Actions européennes (5,6 %)		
32 000	Metro inc., 4,657 %, 7 février 2033	32 000	704 314	BT Group PLC	1 842 987 \$
			73 660	Commerzbank AG, actions ordinaires	1 733 241
			115 607	NatWest Group PLC, CAAE parrainé	1 693 882

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2024

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions européennes (5,6 %)			
<i>(suite)</i>			
44 453	UniCredit S.p.A.	1 281 538	2 568 314
Total		4 903 722 \$	7 838 424 \$
Prêts bancaires étrangers (0,5 %)			
415 604	Hertz Corp., prêt à terme B, 30 juin 2028 (SOFR +361,448) (\$ US)	493 376 \$	541 135 \$
81 166	Hertz Corp., prêt à terme C, 30 juin 2028 (SOFR +361,448) (\$ US)	96 355	105 609
Total		589 731 \$	646 744 \$
Titres à revenu fixe étrangers (1,9 %)			
122 000	Avis Budget Car/Finance, 4,75 %, 1 ^{er} avril 2028, 144A (\$ US)	154 430 \$	164 494 \$
110 000	Avis Budget Car/Finance, 8,0 %, 15 février 2031, 144A (\$ US)	148 266	162 347
336 000	Hertz, 5 %, 1 ^{er} décembre 2029, 144A (\$ US)	338 905	317 641
71 000	Latam Airlines Group, 13,375 %, 15 octobre 2029, 144A (\$ US)	91 240	117 240
364 000	Lloyds Banking Group PLC, 3,5 %, 3 février 2025	345 676	363 965
548 000	MetLife Global Funding I, 1,95 %, 20 mars 2028	519 738	522 408
144 000	MetLife Global Funding I, 2,45 %, 12 janvier 2029	143 595	138 027
27 000	SES SA, 5,3 %, 4 avril 2043, 144A (\$ US)	31 169	28 442
32 000	Spirit Aerosystems Inc., 9,375 %, 30 novembre 2029, 144A (\$ US)	47 389	49 410
170 000	Spirit Aerosystems Inc., 9,75 %, 15 novembre 2030, 144A (\$ US)	254 087	271 338
22 000	United Airlines Inc., 4,625 %, 15 avril 2029 (\$ US)	27 593	30 162
268 409	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,125 %, 15 avril 2026 (\$ US)	347 204	377 489
89 005	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,625 %, 15 janvier 2026 (\$ US)	117 985	126 480
Total		2 567 277 \$	2 669 443 \$
Obligations indexées sur l'inflation (2,6 %)			
204 141	Obligations à rendement réel du Canada, 0,5 %, 1 ^{er} décembre 2050	163 128 \$	159 996 \$
393 651	Obligations à rendement réel du Canada, 1,25 %, 1 ^{er} décembre 2047	363 290	372 076

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
2 611 237	Obligations à rendement réel du Canada, 4,0 %, 1 ^{er} décembre 2031	2 998 635	3 082 622
Total		3 525 053 \$	3 614 694 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires (5,5 %)			
949 169	First National, TH LNH (97526992), 3,84 %, 1 ^{er} novembre 2028	960 293 \$	960 285 \$
313 946	First National, TH LNH, obligations à taux variable (98004947), 1 ^{er} janvier 2027 (CDOR mensuel -11)	313 805	311 934
135 612	I.G. Investment, TH LNH (97521826), 1,49 %, 1 ^{er} mai 2027	123 483	130 795
1 032 970	Merrill Lynch, TH LNH (98004816), obligations à taux variable (CDOR mensuel +20), 1 ^{er} novembre 2026	1 026 555	1 025 564
4 779 442	Scotia Capital Inc., TH LNH (97528147), 3,7 %, 1 ^{er} mars 2029	4 685 192	4 809 629
497 698	Valeurs Mobilières TD Inc., TH LNH (97529971), 3,25 %, 1 ^{er} octobre 2029	491 144	492 948
Total		7 600 472 \$	7 731 155 \$
Actions privilégiées (0,2 %)			
410	FLINT Corp., actions privilégiées, série 1	410 000 \$	219 567 \$
7	FLINT Corp., actions privilégiées, série 2	7 000	3 749
Total		417 000 \$	223 316 \$
Placements privés (3,4 %)			
348 000	Alectra Inc., 4,309 %, 30 octobre 2034	348 000 \$	353 122 \$
566 000	Coastal GasLink Pipeline LP (amort.), 5,857 %, 30 mars 2049	566 000	655 782
25 705	Green Timbers LP (amort.), 6,838 %, 30 juin 2037	32 998	29 076
272 000	Produits Kruger inc., 5,375 %, 9 avril 2029	259 477	263 160
27 330	N.B. Highway (amort.), 6,47 %, 30 novembre 2027	33 852	28 395
104 882	North Battleford Power L.P (amort.), 4,958 %, 31 décembre 2032	107 692	106 637
47 070	ORNGE Issuer Trust (amort.), 5,727 %, 11 juin 2034	51 674	50 032

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2024

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
Placements privés (3,4 %)			
<i>(suite)</i>			
176 654	Strait Crossing Dev. Inc. (amort.), 6,17 %, 15 septembre 2031	190 888	176 873
1 950 000	Toyota Credit Canada Inc., 4,33 %, 24 janvier 2028	1 974 882	1 996 120
500 000	Toyota Credit Canada Inc., 4,52 %, 19 mars 2027	510 060	511 301
617 000	WTH Car Rental ULC (AVIS), 5,145 %, 20 août 2027	622 855	632 314
Total	4 698 378 \$	4 802 812 \$	
Actions américaines (12,3 %)			
3 164	Apple Inc.	116 809 \$	1 141 520 \$
22 600	Delta Airlines Inc.	1 172 367	1 969 890
1 704	GE Healthcare Technologies Inc.	117 030	191 930
1 278	GE Vernova LLC	90 544	605 637
5 112	General Electric	336 096	1 228 398
206 100	Hertz Global Holdings Inc.	1 894 258	1 086 769
34 600	Intel Corporation	1 478 451	999 467
17 200	Kraft Heinz Co.	694 544	761 003
1 800	Meta Platforms Inc.	297 346	1 518 395
49 800	Spirit Aerosystems Holdings Inc.	2 046 476	2 445 158
11 200	Starbucks Corp.	1 231 822	1 472 411
9 000	The Boeing Company	1 921 134	2 295 059
96 200	Traeger Inc.	314 611	331 246
22 600	Verizon Communications Inc.	1 235 476	1 302 081
Total	12 946 964 \$	17 348 964 \$	
Total du portefeuille (99,7 %)			
		124 384 424 \$	139 717 132 \$
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,7 %)		980 776 \$
	Autres actifs moins les passifs (-0,4 %)		(551 329)
Actif net		140 146 579 \$	

Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-value) latente
Banque Canadienne Impériale de Commerce ¹	7 mars 2025	\$ CA	2 292 232 \$	\$ US	1 628 000 \$	0,709	0,697	(42 564) \$

Notes

¹ La contrepartie affiche une notation de crédit de A+.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso ») (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 27 mars 2009, laquelle a été ultérieurement modifiée en déclaration de fiducie cadre et mise à jour en date du 8 décembre 2011, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Lors de sa création, le Fonds avait pour dénomination « Fonds équilibré Lysander ». Le 31 mars 2009, le Fonds a commencé ses activités et a procédé au placement de ses parts en vertu d'une dispense de prospectus. Le 23 décembre 2011, le Fonds est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié. Le 31 décembre 2015, le Fonds a de nouveau changé de dénomination pour devenir le « Fonds équilibré Lysander-Canso ».

L'objectif de placement du Fonds est de procurer des rendements globaux à long terme supérieurs à la moyenne composés de revenu et de gains en capital principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») avec prise d'effet le 31 décembre 2024.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 24 mars 2025.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le Fonds a adopté la modification d'IAS 1 *Présentation des états financiers* (« IAS 1 ») se rapportant aux informations à fournir sur les méthodes comptables significatives. Cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ni interprétation entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière cohérente pour tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2024 et 2023, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché

dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère

raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2024, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2023 – 105 766 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2023 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Modifications futures des normes comptables

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme comptable IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

Classement et évaluation des instruments financiers :

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications des normes comptables IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,75 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts en circulation, au début	888 200	408 850
Émission de parts rachetables	763 434	557 299
Rachat de parts rachetables	(209 328)	(82 365)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	15 337	4 416
Parts en circulation, à la fin	1 457 643	888 200

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts en circulation, au début	3 224 978	2 002 016
Émission de parts rachetables	2 107 691	1 534 179
Rachat de parts rachetables	(818 716)	(352 755)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	69 373	41 538
Parts en circulation, à la fin	4 583 326	3 224 978

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2024, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 7,1 % dans le Fonds (31 décembre 2023 – 9,3 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,50 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le gestionnaire a versé 420 311 \$ (31 décembre 2023 – 241 546 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2024, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 44 364 \$ (31 décembre 2023 – 25 984 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2024 et 2023.

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	51 816 054 \$	– \$	1 567 \$	51 817 621 \$
Titres à revenu fixe	–	87 676 195	–	87 676 195
Actions privilégiées	–	–	223 316	223 316
Total	51 816 054 \$	87 676 195 \$	224 883 \$	139 717 132 \$
<hr/>				
Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	33 505 483 \$	– \$	1 934 \$	33 507 417 \$
Titres à revenu fixe	–	50 331 792	–	50 331 792
Actions privilégiées	87 687	–	215 977	303 664
Total	33 593 170 \$	50 331 792 \$	217 911 \$	84 142 873 \$

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3		
Solde, au début	217 911 \$	313 096 \$
Achats	–	–
Ventes	(10 959)	–
Transferts entrants	–	–
Transferts sortants	–	–
Profits et pertes réalisés	(1 270)	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	19 201	(95 185)
Solde, à la fin	224 883 \$	217 911 \$

L'équipe d'évaluation interne du gestionnaire de portefeuille comprend des personnes issues de tous les secteurs fonctionnels de l'entreprise (négociation, règlement, recherche, gestion de portefeuille, conformité et administration du Fonds) qui ont une vaste expérience et une expertise approfondie des techniques d'évaluation de la juste valeur des placements dans les titres de créance et les titres de capitaux propres. L'équipe relève du chef des placements du gestionnaire de portefeuille, et son processus d'évaluation ainsi que les résultats qu'elle obtient font l'objet d'une surveillance continue par la direction du gestionnaire de portefeuille. L'évaluation des titres se fait au cas par cas, l'objectif étant d'établir la méthode d'évaluation la plus appropriée. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Les sections qui suivent présentent de l'information sur les titres de niveau 3 ainsi qu'un résumé des techniques d'évaluation utilisées et de la sensibilité de la juste valeur de ces titres à la variation des données d'entrée.

FLINT Corp., actions privilégiées, série 1

Prix : 535,53 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La principale donnée non observable associée à ce titre est le prix de l'obligation garantie de premier rang de FLINT Corp. (fourni par un tiers).

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 %, ou de 160,66 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 65 871 \$ de l'actif net.

FLINT Corp., actions privilégiées, série 2

Prix : 535,53 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La principale donnée non observable associée à ce titre est le prix de l'obligation garantie de premier rang de FLINT Corp. (fourni par un tiers).

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 %, ou de 160,66 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 1 125 \$ de l'actif net.

X-Spectrum 1 Inc.

Prix : 0,27 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : Les principales données non observables associées à ce titre sont les prix de vente attendus des actifs liés au spectre.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible de la valeur des actifs qui constituent l'entreprise pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 40 %, ou de 0,11 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 638 \$ de l'actif net.

X-Spectrum 2 Inc.

Prix : 0,00 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La société et tous ses actifs sont en cours de liquidation. La valeur de liquidation sera probablement nulle, puisque nous estimons que la valeur de liquidation des actifs sera probablement inférieure au montant des passifs. La principale donnée non observable est la valeur de liquidation des actifs.

Variation de la valeur des données : Le gestionnaire de portefeuille estime qu'il est très improbable que la valeur de récupération des actifs dépasse la valeur des passifs de la société; il considère donc comme très improbable la possibilité d'un quelconque recouvrement sur ce titre.

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Exposition au risque de crédit		
AAA	44,9 %	47,9 %
AA	1,1	1,3
A	8,7	4,2
BBB	5,6	3,9
BB	0,6	0,9
B	1,1	0,9
CCC	0,4	0,1
Sans notation	0,3	0,6

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2024 et 2023.

Au 31 décembre 2024	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	68 972 \$	– \$	– \$
Montant à payer à des courtiers en placement	921 904	–	–
Charges à payer	–	146 151	–
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	–	42 564	–
Au 31 décembre 2023	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	18 163 \$	– \$	– \$
Montant à payer à des courtiers en placement	–	1 093 477	–
Charges à payer	–	83 237	–
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	–	–	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Fonds équilibré Canso Lysander (auparavant, « Fonds équilibré Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
31 décembre 2024	7 836 169 \$	43 138 763 \$	36 701 263 \$
31 décembre 2023	14 641 353	26 252 102	9 438 337

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2024, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 3 840 016 \$ (31 décembre 2023 – 1 233 757 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Exposition au risque de change		
Dollar américain	15,6 %	18,0 %
Autres	4,4	5,0

Au 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,2 % (31 décembre 2023 – 0,2 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2024, environ 37,1 % (31 décembre 2023 – 39,9 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2024, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 2 602 047 \$ (31 décembre 2023 – 1 690 554 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited